Le décès de Josette Audin dans la presse algérienne (et française)

mercredi 6 février 2019, par Collectif / Signatures multiples, FUNES Nathalie, GHEZLAOUI Samir (Date de rédaction antérieure : 4 février 2019).

Sommaire

- Décès de Josette Audin : (...)
- Décès de Josette Audin : (...)
- ET EN FRANCE

Décès de Josette Audin : Le repos d'une guerrière

C'est donc un repos bien mérité pour une « guerrière » qui a consacré plus de 61 ans de sa vie à la lutte pour la vérité et la justice.

Samir Ghezlaoui

Josette Audin, veuve du mathématicien et militant indépendantiste algérien Maurice Audin, est décédée, avant-hier à Paris, à l'âge de 87 ans.

Cinq mois après la reconnaissance historique par le président français, Emmanuel Macron, du caractère de « crime d'État » dans l'affaire de la disparition, la torture et l'assassinat de son époux en 1957, elle part ainsi le rejoindre avec le sentiment du devoir accompli.

C'est donc un repos bien mérité pour une « guerrière » qui a consacré plus de 61 ans de sa vie à la lutte pour la vérité et la justice, non seulement en faveur du père de ses enfants, mais aussi de tous les Algériens et amis français de la Révolution algérienne, victimes de l'inique système colonial et de ses institutions répressives.

Selon l'entourage de la famille Audin, les obsèques de la défunte auront lieu au cours de la semaine dans « l'intimité familiale », ainsi que le souhaitent ses enfants, Michèle et Pierre. Néanmoins, un hommage public lui sera rendu plus tard, à l'occasion de l'inauguration du cénotaphe Maurice Audin en juin prochain au cimetière du Père Lachaise (Paris).

Parmi eux, Pierre Mansat, président de l'association Maurice Audin, qui a signifié à *El Watan* son « amertume » et sa « tristesse ». « Nous sommes bouleversés par la disparition de Josette Audin, surtout qu'elle intervient cinq mois après la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat de Maurice Audin et dans le système de la torture.

Josette était une personnalité lumineuse qui a dû affronter les mensonges et lâchetés politiques. Son courage, avec 60 années de combat, est un exemple et une source d'espoir. Pour elle et ses enfants, nous continuerons notre combat pour la vérité sur les crimes de la France », nous a-t-il déclaré.

De son côté, Cédric Villani, a rendu un vibrant hommage à la regrettée, de laquelle il était très proche, notamment après avoir œuvré et joué de son influence de député de la République en marche et d'ami d'Emmanuel Macron pour arracher la reconnaissance du crime d'Etat. « Je retiens d'elle une personnalité forte, qui ne renonce et ne recule devant rien.

Sa vie est en soi une leçon de courage. Je l'ai revue en décembre dernier et malgré son souhait de mieux connaître les conditions de la mort de son mari, elle était sereine, apaisée et soulagée que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans ce crime », a-t-il souligné à *El Watan* par téléphone.

Auparavant, il a tweeté : « Indignée ou confiante, meurtrie ou sereine, apaisée enfin : je garde en moi le souvenir vif de chacune de mes rencontres avec Josette Audin, forte de 60 ans de combat pour la vérité, inspiration pour une vie entière », a-t-il écrit sur Twitter.

Pour rappel, le 13 septembre dernier, elle a reçu chez elle, un modeste appartement à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), le président Macron venant lui remettre personnellement un document qui reconnaissait officiellement l'implication de la France dans la mort de Maurice Audin. Le locataire de l'Élysée lui a également demandé « pardon » au nom de la République française.

Source :
https://www.elwatan.com/edition/actualite/deces-de-josette-audin-le-repos-dune-guerriere-04-02-2019
04 février 2019 à 10 h 00 min

° ° °

Voir aussi :
http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5272718

et :

http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5272718

° ° °

Décès de Josette Audin : l'hommage du président Bouteflika

Le président Abdelaziz Bouteflika a adressé, ce dimanche, un message de condoléances à la famille de Josette Audin, décédée samedi à Paris à l'âge de 87 ans, dans lequel il a rendu hommage à une "militante anticolonialiste de la première heure", rapporte l'agence officielle.

"C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de Josette Audin, militante anticolonialiste de la première heure", écrit le président Bouteflika dans son message.

Le chef de l'État a tenu à saluer "avec émotion", la mémoire de "cette grande dame qui a mené un combat inlassable, sa vie durant, afin que la vérité soit faite sur l'assassinat de son mari et la pratique de la torture durant la Guerre de libération nationale".

"Son courage, sa persévérance, la force de ses convictions et de ses engagements ont marqué les esprits à jamais", a-t-il ajouté.

"En ces moments douloureux, je présente à ses enfants Michèle et Pierre, à tous les membres de sa

famille, à ses proches et amis, mes sincères condoléances et les assure de ma chaleureuse sympathie”, conclut le président de la République.

L’Actualité en temps réel
Source : https://www.tsa-algerie.com/deces-de-josette-audin-lhommage-du-president-bouteflika/
03 Févr. 2019 à 20:10

° ° °

Voir aussi :
https://www.youtube.com/watch?v=JReJAO13H7U

video ici

ET EN FRANCE :

Hommages après la disparition de Josette Audin

Ce mardi 8 janvier, Josette Audin, 87 ans, était l’invitée d’honneur des voeux du département du Val-de-Marne, alors qu’un futur collège de Vitry-sur-Seine doit porter le nom de son mari et le sien. La veuve du mathématicien Maurice Audin est morte ce dimanche, quelques mois après la reconnaissance officielle de la responsabilité de l’Etat dans l’assassinat de son mari pendant la guerre d’Algérie.

« C’est avec une profonde tristesse que j’apprends la disparition de Madame Josette Audin, à l’âge de 87 ans. Je présente, au nom du Conseil départemental du Val-de-Marne, mes sincères condoléances à Michèle et Pierre Audin, ses enfants ainsi qu’à toute sa famille, a réagi ce dimanche le président du Conseil départemental, Christian Favier. Josette Audin aura consacrée sa vie à la reconnaissance de l’assassinat en Algérie, en 1957, de son époux, Maurice Audin, militant communiste et anti-colonialiste. Ce combat d’une vie aura permis de faire jaillir la vérité. Il entraînera, en 2018, la reconnaissance par le Président de la République de la responsabilité de la France dans l’assassinat de Maurice Audin. Le combat de Josette Audin contre l’injustice et le colonialisme restera un exemple. Il perdurera. Il est de notre responsabilité de le faire connaître largement et notamment auprès des jeunes générations. Dans cet esprit, le 105e collège du Val-de-Marne portera le nom de Josette et Maurice Audin. »

Le président de la République a aussi réagi dès ce dimanche. « Josette Audin était la veuve de Maurice Audin, un jeune assistant de mathématiques à la Faculté d’Alger qui militait pour l’indépendance algérienne. Arrêté à son domicile par des militaires français le 11 juin 1957, Maurice Audin ne revint jamais. Il avait été torturé puis exécuté ou torturé à mort par ceux qui l’avaient arrêté. Josette Audin, restée seule avec leurs trois jeunes enfants, fit tout pour le retrouver. On lui livra alors ce qui allait rester pour des décennies la version officielle : son mari s’était évadé. La plainte pour enlèvement et séquestration que Josette Audin déposa alors achoppa, comme d’autres, sur le silence ou le mensonge des témoins-clés. L’enquête fut définitivement close en 1962 par un non-lieu, en raison des décrets d’amnistie pris à la fin de la guerre d’Algérie, qui mirent fin à toute possibilité de poursuite. Déplaçant alors son combat pour la justice sur le terrain de l’établissement et de la reconnaissance de la vérité, des faits historiques et des responsabilités politiques, Josette

Audin continua à se battre avec une détermination inébranlable pour savoir ce qui était arrivé à son époux, puis pour que cette histoire soit connue, et, plus généralement, pour que l'histoire complexe et douloureuse de la guerre d'Algérie soit regardée avec courage et lucidité. Durant plus de soixante ans, avec ses enfants, avec l'Association Maurice Audin, avec le soutien d'historiens comme Pierre Vidal-Naquet, de mathématiciens et de journalistes, Josette Audin s'est inlassablement mobilisée pour que jamais le souvenir de Maurice Audin et la mémoire de son sort ne s'éteignent. Mais aussi pour que l'Etat reconnaisse la responsabilité des gouvernements français qui, durant la guerre d'Algérie, échouèrent à prévenir et à punir le recours à la torture, faillirent à cette mission fondamentale qui incombe à toute autorité démocratique d'assurer la sauvegarde des droits humains et, en premier lieu, l'intégrité physique de celles et de ceux qui sont détenus sous leur souveraineté. L'année dernière, à 87 ans, Josette Audin se battait encore, toujours. Le 13 septembre 2018, la République française a reconnu le rôle de la France dans l'assassinat de son mari et la pratique de la torture durant la guerre d'Algérie. Le Président de la République salue le courage immense d'une femme qui, par amour et par conviction, ne cessa jamais de se battre pour la justice et la vérité. Il adresse ses plus sincères condoléances à ses enfants, Michèle et Pierre, ses petits-enfants, et tous ceux qui l'ont accompagnée et soutenue dans son engagement. La vie de Madame Audin fut une vie d'amour et de combat pour son mari et pour la vérité. C'est son viatique et la source de notre profond respect », a déclaré le président.

Source : https://94.citoyens.com/2019/disparition-de-josette-audin,03-02-2019.html

° ° °

Josette Audin, un très beau portrait par Nathalie Funes dans l'OBS

par Pierre MANSAT

Photo : « Il n'y aurait pas eu d'affaire Audin sans Josette Audin »
Josette Audin, lors d'une manifestation à Paris en 2004 pour l'inauguration d'une place au nom de son mari Maurice Audin, dans le 5e arrondissement. (AFP/ JEAN AYISSI)

Josette Audin morte, samedi 2 février, s'était battue toute sa vie pour que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans la disparition de son mari, le mathématicien Maurice Audin, pendant la guerre d'Algérie.

Par Nathalie Funes

Publié le 04 février 2019 à 10h53

La dernière fois que nous avions été la voir, c'était à la mi-décembre. Nous lui avions demandé ce qu'elle avait emporté, en 1966, après le coup d'Etat de Houari Boumediene, quand elle avait quitté l'Algérie pour rejoindre la France, en passant par le Maroc et l'Espagne, avec ses trois enfants, dans une voiture bourrée à craquer. Comme souvent, Josette Audin avait d'abord répondu par un silence. Puis elle avait lâché six mots, pas un de plus.

« J'ai pris les choses importantes, les livres et les photos. »

Les livres qui avaient traversé la Méditerranée étaient encore-là, un demi-siècle plus tard, dans la bibliothèque de son salon, perché au cinquième étage d'un immeuble blanc de Bagnolet, en banlieue parisienne. Et les photos aussi, les rares portraits en noir et blanc, visage resté à jamais enfantin, de son mari, Maurice Audin. Le combat de toute sa vie.

Photo non-datée de Maurice Audin. (STF / AFP)

26 ans, trois enfants de 1 mois à 3 ans

Le jeune homme était assistant en mathématiques à la faculté d'Alger, adhérant du Parti communiste algérien (PCA) et militant anticolonialiste. Il a 25 ans quand les militaires viennent l'arrêter, le mardi 11 juin 1957, à 23 heures, dans son appartement de la rue Flaubert, au cœur du quartier du Champ-de-Manœuvre, à Alger. Josette, 26 ans, est là. Leurs trois enfants, Michèle, 3 ans, Louis, 1 an et demi, et Pierre, 1 mois, aussi. Elle s'inquiète de savoir quand son époux va revenir. L'un des militaires lui répond :

« S'il est raisonnable, il sera de retour ici dans une heure. »

Maurice Audin est conduit dans un immeuble en construction d'El Biar, sur les hauteurs de la ville, transformé en centre de détention par l'armée française. Torturé à mort ? Exécuté ? Il n'en est jamais revenu. Le 1er juillet 1957, vingt jours après l'arrestation, un lieutenant-colonel tente de faire croire à Josette Audin que son mari s'est évadé lors d'un transfert. Elle dépose plainte contre X pour homicide volontaire.

« Il n'y aurait pas eu d'affaire Audin sans Josette Audin », a l'habitude de dire sa fille, Michèle, mathématicienne, comme son frère Pierre et auteur de nombreux ouvrages, dont « Une vie brève » (Gallimard), un livre très émouvant sur son père. Josette participe à la création d'un Comité Maurice Audin, sonne à toutes les portes, celles des avocats, des journalistes, des militants des droits de l'homme, des politiques.

Les soutiens se réduisent comme peau de chagrin dans une Algérie déchirée par la guerre et où les anticolonialistes sont minoritaires. En mars 1962, au moment des Accords d'Evian qui organisent l'indépendance, un décret amnistie « les faits commis dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne ». Un non-lieu est prononcé, suite à la plainte contre X, pour insuffisance de charges, le mois suivant.

VIDEO ici

La veuve qui a réclamé la vérité à huit présidents

Josette Audin n'a pas beaucoup de temps libre entre ses cours de mathématiques au lycée d'Argenteuil et ses trois enfants qu'elle élève seule. Mais elle ne renoncera jamais. En 2001, après de nouvelles révélations sur la torture par « le Monde » et la publication des Mémoires du général Paul Aussaresses, où il détaille ses exactions, elle déposera une nouvelle plainte pour séquestration et crime contre l'humanité qui aboutira encore à un non-lieu l'année suivante.

« The widow who asked eight French presidents for the truth » (« La veuve qui a réclamé la vérité à huit présidents français ») a titré le site de la BBC à la mi-janvier, dans un article. A chaque élection, Josette Audin prend la plume pour écrire au nouveau locataire de l'Elysée… et se heurte à un mur.

François Mitterrand ? Ministre de la Justice du gouvernement Guy Mollet, pendant la bataille d'Alger, encore en fonctions le jour où Maurice Audin est arrêté. Jacques Chirac ? Engagé volontaire pendant la guerre d'Algérie, alors que son statut d'ancien élève de l'ENA, l'en dispense. Nicolas Sarkozy ? Il ne prend même pas la peine de répondre au courrier qu'il reçoit :
« »Mon mari s'appelait Maurice Audin. Pour moi il s'appelle toujours ainsi, au présent, puisqu'il reste entre la vie et la mort qui ne m'a jamais été signifiée« . »

François Hollande, lui, se contente d'un – petit – pas. Il ouvre une partie des archives, déclare « les documents et les témoignages […] suffisamment nombreux et concordants pour infirmer la thèse de l'évasion » et admet que Maurice Audin est mort durant sa « détention ».

Les gens comme Josette, ça oblige

Né quinze ans après la fin de la guerre d'Algérie, un « poison » distillé dans la société française selon lui, Emmanuel Macron est le premier président de la Ve République à avoir été aussi loin. Le 13 septembre, au domicile de Josette, il reconnaît la responsabilité de l'Etat français dans la mort de Maurice Audin, annonce la dérogation générale des archives relatives aux « disparus » de la guerre d'Algérie et encourage les témoins à faire connaître la vérité.
« »Quand il y a des gens comme Josette qui se battent pendant des décennies, sans rien lâcher, ça oblige« , dit-il, assis dans le canapé noir du salon. »

VIDEO ici

« Ça oblige parfois, lui répond-elle. Ça prend du temps… ». La photo dédicacée et encadrée du président de la République prise lors de sa visite est allée rejoindre celles de Maurice Audin, sur les étagères du salon.

Josette Audin aurait dû avoir 88 ans le 15 février prochain. Elle aura été veuve à peine mariée. Elle aura aussi connu une enfance un peu grise, de celles que raconte Albert Camus dans son roman autobiographique et inachevé, « le Premier homme ». Elle est née et a grandi à Bab-el-Oued, le quartier algérois des Européens les plus pauvres.

Dans l'appartement, où l'évier de la cuisine sert à la toilette du soir, Josette dort avec sa grand-mère et ses deux petites sœurs, à quatre dans la même chambre. Sa mère, d'origine piémontaise, est morte à 25 ans (l'âge qu'avait Maurice Audin au moment de son arrestation). La fillette n'a alors que 3 ans (comme sa fille aînée en 1957). L'histoire pour Josette Audin s'est désespérément répétée.

Ne jamais connaître la vérité

Elle est la première de la classe. Son institutrice l'aide à devenir aussi la première femme de la famille à faire des études, lui prête des livres, lui donne des cours gratuitement le soir, convainc la grand-mère et le père à l'autoriser à passer l'examen de sixième pour entrer au lycée. Josette rencontre Maurice sur les bancs de la faculté d'Alger. Les liens se resserrent au sein de la cellule des étudiants communistes, où ils militent tous les deux. Les années d'insouciance auront été peu nombreuses.

Il y a un an presque jour pour jour, le 14 février 2018, date anniversaire de la naissance de Maurice Audin, lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale, organisée par Cédric Villani, député LREM et Sébastien Jumel, élu communiste, pour réclamer « une parole forte au plus haut niveau de l'Etat », Josette Audin, assise à la tribune, n'avait pris que quelques minutes la parole, comme à son habitude.

Dans un souffle, elle avait murmuré :
« Tous les militaires impliqués dans l'affaire Audin sont morts tranquillement ou vont bientôt mourir sans avoir dit ce qu'ils avaient fait de Maurice Audin. »

Josette Audin est morte sans savoir comment a été tué son mari. Et c'est une tristesse supplémentaire pour tous ceux qui l'ont connue.

Source :
http://www.pierremansat.com/2019/02/josette-audin-un-tres-beau-portrait-par-nathalie-funes-dans-l-obs.html
Publié le 4 Février 2019

° ° °

Hommage à Maurice Audin

iReMMO
Ajoutée le 27 mars 2018
Maghreb-Orient des livres 2018 - Hommage à Maurice Audin

mis en ligne
Samedi 3 février

Source : https://www.youtube.com/watch?v=lS_dt_hsqL4

Hommage

Avec :
Michèle AUDIN, mathématicienne et écrivaine, elle est fille de Maurice Audin
Aïssa KADRI, sociologue, directeur de l'Institut Maghreb-Europe à l'Université de Paris VIII
Cédric VILLANI, mathématicien, député pour le mouvement « La République en marche » dans la Ve circonscription de l'Essonne.

Modération : Nathalie FUNÉS, journaliste à l'Obs

VIDEO ici 1:03:25

P.-S.

• Siawi, 4 février 2019 :
http://www.siawi.org/article18704.html